

Conseil d'école de Veauchette du lundi 12 février 2024

Absents excusés : IEN Mme Guillerm, parent élu Mme Callens Goujon

Présents :

- Pour les parents : M. Jaillet, M. Rome, M. Darnay, M. Meley, Mme Serre
- Pour la mairie : M. Le Maire J.P. Tissot et Mme Bachelard
- Personnel Communal : Audrey et Véronique
- DDEN : M. Just
- Pour les enseignantes : l'équipe au complet

Intervention sou des écoles :

Par M. ROBERT

Au vu de la conjoncture il y a une réflexion qui vient sur la table avec une adhésion au Sou des écoles, de la part des parents. Comme cela concerne l'ensemble des parents et les projets de l'école, le Sou la soumet pour échanger sur cette idée.

Le but étant de pouvoir assurer dans la continuité la même qualité d'activités et de services proposés aux élèves de l'école de Veauchette.

Pour rappel : le Sou finance l'intégralité du projet cirque, des dictionnaires, des calculatrices, du spectacle de Noël, etc...

Cela représente en moyenne 30€ par élève et par année.

Une réflexion doit être menée sur le meilleur moyen de soutenir les actions du Sou des écoles sans que cela entraîne de discrimination pour les élèves.

Le meilleur moyen reste pour l'instant un soutien lors des actions du Sou.

Cantine Garderie :

Le personnel communal rapporte de nouveau des soucis de comportements irrespectueux vis-à-vis du personnel, qui n'ont pas lieu avec l'équipe enseignante. Il s'agit de **comportements inadmissibles**. Les parents concernés ont été informés, malheureusement sans que ne soient constatées d'améliorations. **Des sanctions sont à l'étude** pour ces comportements inacceptables. Les employés communaux gérant la cantine et le périscolaire ont le soutien du conseil municipal et de l'équipe enseignante. L'équipe municipale informera l'ensemble des familles par mail prochainement.

Concernant les horaires de la garderie, il n'est pas possible de les étendre au-delà des horaires actuels : **7h30 le matin et 18h00 le soir**. Il est rappelé que la garderie est un service offert et monopolise 3 personnes jusqu'à 17h00 puis 2 jusqu'à 18h00. De ce fait, il est rappelé qu'il est demandé de n'utiliser ce service qu'en cas de nécessité. En cas de retard exceptionnel, il est indispensable de prévenir l'école au plus tôt.

Concernant la cantine, le nouveau prestataire pour les repas est apprécié.

Règlement type

Le règlement départemental a été validé et adopté à l'unanimité. Il est en ligne sur le blog

Organisation du temps scolaire

Le temps scolaire sur 4 jours relève du dérogatoire. Un vote du conseil d'école et une délibération de la mairie sont nécessaires pour que cette organisation soit prolongée pour 3 ans.

Après un vote à main levée, la décision de rester à 4 jours est adoptée à l'unanimité.

Protocole pHARe : compte rendu de mise en œuvre

**Si tu es témoin
ou victime de harcèlement,
il y a toujours une personne
de confiance pour en parler
dans ton établissement.**

NON AU HARCÈLEMENT

WWW.NONAUHARCÈLEMENT.EDUCATION.GOUV.FR

Plateforme nationale
pour les victimes
de harcèlement :

Service et appel gratuits



L'école a participé au prix « Non au harcèlement ». Les CM2 ont réalisé une affiche (visible sur le blog) avec un slogan et un dessin. La délibération du jury est à suivre.

L'école invite fortement les parents à signaler tout mal-être le plus tôt possible à l'enseignante concernée. Elles sont présentes au portail à 11h30 et à 16h30 ou directement sur leur boîte mail. Il est également possible de prévenir la directrice. Cela permet de rassurer les parents plus rapidement. Il faut privilégier le dialogue.

Parcours scolaire

Procédure Afelnet, pour les enfants de CM2 pour le passage en 6^{ème}.

Il faudra bien respecter les dates.

1^{er} volet pour vérifier les informations administratives. L'adresse postale va définir le collège de secteur. On peut demander une dérogation mais cela est très difficile à avoir et il faut des arguments très précis.

2^{ème} volet : le choix de collège (public ou privé), les choix d'option

En juin, sont faites les affectations. On peut faire appel de la décision si en désaccord avec la décision prise.

Samedi 23 mars journée portes ouvertes au collège de VEAUCHE, pas de journée d'intégration prévue.

Procédure de passage en année supérieure. Les parents sont destinataires d'une fiche de proposition de passage ou non en classe supérieure. Les parents devront répondre à cette proposition. Cette fiche est donnée en avril.

Évaluation scolaire

Les parents ont été sollicités par un questionnaire. L'école a fait le point et un rapport d'auto-évaluation pour trouver les points à travailler. Rapport transmis à une commission pour étude. Un compte rendu avec une visite aura lieu le mardi 2 avril. Un temps d'entretien est prévu avec des parents élus entre 8h30 et 9h.

Les projets

La natation pour CP, CE2 et CM2. L'année prochaine peut-être séquencer les groupes car l'articulation avec le reste de l'école pourrait être problématique en cas d'absence d'une maîtresse. Les séances ont lieu à la piscine de Montbrison ce qui prend aussi plus de temps.

Projet cirque entièrement financé par le Sou des écoles. Toutes les classes font une heure de cirque par semaine pendant 8 semaines. Les enfants apprécient ce moment. Les grands feront une présentation à la fin du projet, probablement présenté aux aînés de la commune et aux parents du sou. Cette représentation aura lieu pendant le temps scolaire. Pour les plus petits, les parents seront invités à venir lors de la dernière intervention du cirque afin de découvrir ce que les enfants ont appris.

Projet NEFLE (notre école faisons la ensemble), ce projet commencé en novembre 2022 a été enfin été validé par la commission en janvier 2024. L'école va bénéficier d'un financement de 19.000€ sur les 24.000€ demandés. Principalement pour les équipements pédagogiques et numériques. Le mobilier a été globalement exclu car relève plus de la compétence de la mairie. Bravo, à l'équipe pédagogique d'avoir été mobilisée sur ce projet réussi.

L'école a acheté des livres (environ 40) grâce à la vente en partenariat avec Lire Demain et la vente des boites en métal pour Noël. Ils sont en cours d'enregistrement pour en avoir une gestion informatique et permettre les emprunts. Les familles pourront être sollicitées pour couvrir les ouvrages. Les anciens livres ont été donnés à une association pour le TOGO.

Les maternelles pourront assister à un spectacle le 29 mars : les 3 chardons.

Pour les CE2, CM1 et CM2, animations sur l'environnement et le cycle de l'eau financées par Loire Forez Agglomération et encadré par des animateurs diplômés.

Participation à la semaine des langues à l'école, du 18 au 23 mars. Les familles seront sollicitées car il y a plein de richesse dans les familles que l'on peut mettre à contribution pour venir conter une histoire, chanter une chanson ou lire un livre dans la langue de leur choix, différentes de l'anglais et du français.

Récréations : Surveillance et Matériel

Matériel acheté par l'argent de la coopérative. Une caisse pour ranger, des cerceaux, des plots, des haies, des ballons. Il sera mis à disposition des enfants en fonction des périodes (s'il pleut ou non). Pour ceux qui le souhaitent, il est possible de donner du matériel à l'école pour faire les enfants (draisienne, petite poussette...)

Les temps de récréations sont espacés pour avoir de plus petits effectifs avec au moins deux enseignantes présentes. Il ne faut pas hésiter à aller voir la directrice si besoin de plus de précision.

Demandes école

- Faire réparer la fermeture du local de rangement. Intervention prochaine d'un artisan
- Système alerte intrusion demandé : pas de nouvelle par la mairie. En attente pour le prochain conseil d'école.
- Piste graphique pour les petits/moyens cassée et non réparable. La demande a été envoyée à la mairie mais l'école n'a pas eu de retour. M. le maire a autorisé expressément la commande dont le montant sera pris en charge par la mairie.
- Demande de renouvellement des chaises chez les petits/moyens (environ 25)
- Vétusté et propreté des sanitaires : tout marche ; les portes ont été réparées et les chasses ont été changées. La fontaine a également été réparée .
- Couverture internet de l'école. Les répéteurs WiFi ne suffisent pas pour la classe de maternelle. Étudier la possibilité de mettre une antenne en plus.
- Problème de liaison téléphonique qui dysfonctionne régulièrement. La ligne est coupée ce qui cause des désagréments. Malgré une intervention du prestataire, les problèmes subsistent.
- Gros problème de chaleur dans les 2 classes plein sud où les baies vitrées n'ont pas été changées en même temps que les autres. Les ventilateurs sur pied achetés l'an passé ne sont pas en nombre suffisant, ne sont pas adaptés et ne permettent de soulager que peu d'élèves. Nouvelle demande pour avoir un ventilateur de plafond faite à la mairie.

Préparation année scolaire 2024-2025

Effectif prévisionnel 136 élèves.

Pas de fermeture prévue.

Les travaux d'aménagements des abords de l'école débiteront normalement en automne 2024. Il n'y aurait plus de circulation possible aux véhicules entre la mairie et la salle des fêtes. Les bus de ramassage scolaire circuleraient quant à eux sur le parking de l'ombrière.

Cela permettrait de pallier le fait que beaucoup de parents ne respectent malheureusement pas les consignes de stationnement et de sécurité et améliorerait les conditions d'accès à l'école.